

N° \_\_\_\_\_ UL/CERViD/2021

Lomé, le

*La Personne Responsable  
des Marchés*

aux

**Soumissionnaires**

**Objet** : Acquisition des consommables de bureaux et informatiques du centre /  
Notification d'attribution provisoire

**Mesdames/Messieurs,**

Dans le cadre de la demande de cotation (DC) N°006/2021/UL/PRMP/CERViDA du 11 mai 2021 relative à l'acquisition des consommables de bureaux et informatiques pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) et après avis de non objection de la commission de contrôle des marchés publics (CCMP), sur le rapport d'évaluation,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, les résultats de l'évaluation de vos offres.

Veillez agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'assurance de mes salutations distinguées.

**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**

**PJ** : procès-verbal d'attribution provisoire

**PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION  
DES CONSOMMABLES DE BUREAUX ET INFORMATIQUES POUR CERVIDA-DOUNEDON**

DC N°006/2021/UL/PRMP/CERViDA du 11 mai 2021

\$\$\$\$\$

**Pays** : TOGO

**Nom du projet** : Université de Lomé/Centre d'Excellence Régionale sur les villes Durables en Afrique

**Financement** : Crédit IDA N°6512-TG

**Description du marché** : Acquisition des consommables de bureaux et informatiques pour le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

<b>SOUSSIONNAIRES NON RETENUS</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs de rejet</b>		
La société <b>MULTI BUSINESS GROUP</b>	La société MULTI BUSINESS GROUP n'a pas signé le formulaire d'engagement et sa lettre de soumission ne comporte pas le nom du signataire		
La société <b>HIKARI CONCEPT SARLU</b>	La société HIKARI CONCEPT SARLU : son formulaire d'engagement ne comporte ni le nom, ni le titre du signataire. De même, la lettre de soumission ne comporte ni le nom, ni le titre du signataire		
<b>SOUSSIONNAIRES RETENUS</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montants lu à l'ouverture des offres (en FCFA TTC)</b>	<b>Montants après correction et ajustement (en FCFA TTC)</b>	<b>Observations</b>
YSER-AFRICA SARL	<b>1 946 909</b>	<b>1 978 769</b>	<b><u>Offre conforme :</u></b> YSER-AFRICA SARL n'a commis aucune erreur de calcul dans le bordereau des prix de son offre. Cependant ce soumissionnaire a mentionné sur sa

			<p>lettre de soumission des montants hors taxes et toutes taxes comprises différents de ceux du bordereau des prix.</p> <p><b>Les montants correctes sont 1 676 923 F CFA HT et 1 978 769 F CFA TTC au lieu de 1 649 923 F CFA HT et 1 946 909 F CFA TTC.</b></p>
ETS AIMER LE BON	<b>1 885 734</b>	<b>1 885 734</b>	<b>Offre conforme</b> : Aucune erreur de calcul
DAMSAL PRINT	<b>2 285 223</b>	<b>2 288 173</b>	<p><b>Offre conforme</b> :</p> <p>DAMSAL PRINT a commis une erreur de sommation sur le montant global hors taxes de son offre. Le montant corrigé est de <b>1 936 129 F CFA HT soit 2 288 173 F CFA TTC au lieu de 1 936 063 F CFA HT soit 2 285 223 F CFA TTC</b> comme mentionné dans la lettre de soumission de son offre.</p>
<p><b>Attributaire provisoire</b> : le marché est attribué provisoirement aux ETS AIMER LE BON, pour avoir proposé l'offre conforme, évaluée la moins disante. <b>Le montant d'attribution du marché est d'un million huit cent quatre-vingt-cinq mille sept cent trente-quatre (1 885 734) francs CFA toutes taxes comprises.</b></p>			